

Communiqué de presse, Paris le 17 juin 2020

COVID19

Reprise progressive de l'activité depuis le 15 juin pour la filière collecte, tri et valorisation des textiles usagés

ECO TLC, l'éco-organisme de la filière à Responsabilité Elargie des Producteurs des TLC (Textiles, Linge de maison et Chaussures) usagés, en concertation avec les acteurs de la filière (metteurs sur le marché, opérateurs, collectivités) vient de valider un plan d'urgence pour les accompagner vers une reprise progressive de leur activité. Depuis ce lundi 15 juin, la priorité est de désengorger les points d'apports, afin de répondre aux besoins des utilisateurs, des collectivités et permettre ainsi la remise en route du circuit vertueux de la réutilisation et du recyclage. D'ici fin juin, le circuit devrait reprendre le rythme d'avant la crise sanitaire grâce aux mesures concrètes et immédiates de ce plan de relance destiné à soutenir et accompagner vers l'avenir l'ensemble des opérateurs de la filière des TLC.

Désengorger rapidement les points de collecte des textiles

La crise sanitaire du Coronavirus a frappé l'ensemble de la société en soulignant les fragilités de nos organisations économiques. Le confinement a particulièrement touché le commerce de l'habillement et de la chaussure, tant pour les articles neufs que pour ceux de seconde main en France et vers l'export, ainsi que les opérateurs de collecte, tri et valorisation des textiles usagés. Depuis le mois de mars, l'activité de ces derniers est à l'arrêt ou au ralenti sur l'ensemble du territoire ce qui a pour conséquence la saturation des points de collecte dans les communes.

Face à cette urgence, Eco TLC, en concertation avec les acteurs de la filière et après avis de la Direction Générale de la Prévention des Risques au Ministère de la Transition Ecologique & Solidaire, a validé le jeudi 11 juin un plan d'actions pour répondre en priorité absolue à l'objectif de désengorger rapidement les points de collecte des textiles dans la rue. En effet, ces points d'apport volontaires qui sont saturés, génèrent une forme de désordre pour les collectivités locales et une incompréhension des citoyens qui ont l'habitude d'y confier leurs vêtements pour leur assurer une seconde vie. Depuis ce lundi 15 juin, cet éco-geste redevient progressivement possible pour les citoyens.

Protéger une filière à Responsabilité Elargie des Producteurs des TLC fragilisée par la crise du Covid-19

« L'économie responsable, c'est investir dans l'écologie, même dans les moments difficiles... Il nous faut agir tout de suite pour répondre à l'urgence à laquelle sont confrontées notamment les opérateurs mais aussi pour préparer les mutations de fond pour l'avenir de la filière à Responsabilité Elargie des Producteurs de TLC », explique Alain Claudot, directeur général d'Eco TLC.

Ainsi, deux grands enjeux ont été identifiés à très court terme : d'une part permettre aux entreprises de disposer, en complément des aides prévues par l'Etat, de davantage de trésorerie et, d'autre part, faire que le redémarrage ne soit pas bloqué par l'insuffisance des solutions de recyclage disponibles en France et à l'exportation.

En accord avec les parties prenantes, ECO TLC propose donc des mesures concrètes et immédiates.

De la trésorerie tout de suite... Eco TLC a déjà payé par anticipation aux opérateurs de tri 83 % des soutiens relatifs à la production triée de 2019, et va continuer à procéder aux règlements complémentaires d'ici l'été. De plus, Eco TLC s'est engagé à anticiper le versement des soutiens relatifs à la production 2020, dès l'obtention d'un prêt garanti par l'Etat (PGE). En résumé, l'équivalent de presque deux années sera versé et permettra de supprimer le décalage d'un an existant entre l'année de la production et celle du soutien financier.

Une aide supplémentaire temporaire, exceptionnelle et spécifique à la couverture de coût de traitement des déchets de TLC non réutilisables... Eco TLC entend aider particulièrement les opérateurs sur la gestion des TLC non réutilisables en tant qu'articles d'habillement. Il est ainsi proposé une offre de financement sur les catégories de produits issus du tri destinées au recyclage en nouvelles matières premières. Cette aide doit éviter la mise en incinération ou en décharge de tonnages importants, qui n'ont pu être traités pendant la période de confinement et qui seront plus difficiles à traiter tant que les marchés en France et à l'international n'auront pas retrouvé un meilleur équilibre économique.

Aider la filière en amont aussi... Eco TLC est agréé par les pouvoirs publics pour recevoir une écocontribution auprès des metteurs sur le marché (marques, fabricants, distributeurs...). Ces versements à l'éco-organisme doivent continuer à être assurés malgré les difficultés financières des metteurs sur le marché. Pour autant, Eco TLC a décidé d'examiner au cas par cas des demandes d'étalement des règlements qui seraient émises par les entreprises les plus durement touchées par la crise sanitaire. Par ailleurs, Eco TLC renforcera encore les avantages de la modulation du barème de ces contributions en fonction de la diminution de l'impact environnemental des produits mis sur le marché et des efforts réalisés par les marques engagées dans l'éco conception.

Informier clairement de la situation et rassurer sur ce qu'il faut faire... Eco TLC propose de coordonner avec les représentants des différentes parties concernées, et plus particulièrement les collectivités territoriales, un plan de communication à destination des citoyens sur le fonctionnement des points d'apport mis à leur disposition dans les territoires, en rappelant notamment les consignes de tri.

L'ensemble de ce dispositif doit redonner confiance et assurer une reprise pérenne de l'activité. Cette période de grande difficulté et de mutations qui remettent en cause les certitudes et les façons de faire, nous rappelle que :« *fabricants, commerçants, collectivités locales, opérateurs de collecte, de tri et de réutilisation, recycleurs, citoyens, pouvoirs publics, éco-organismes, nous avons et aurons besoin de tous demain pour engager la filière dans une dynamique d'économie circulaire et une chaîne de responsabilité plus écologiquement et socialement vertueuse.* », conclut Alain Claudot.



Le plan
de relance

À propos d'Eco TLC :

Eco TLC est l'éco-organisme de la filière des Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC). C'est une société privée, à but non lucratif, agréée par les pouvoirs publics français pour développer en France une filière de recyclage performante tant du point de vue environnemental, économique que sociétal, en coordination avec tous les acteurs concernés de la filière. Son objectif est de tendre vers 100% de valorisation des TLC usagés et d'accompagner l'industrie vers une économie plus circulaire.

CONTACTS PRESSE

Jennifer Cuenca jennifer.cuenca@rp-carrees.com // 0778452178

Raphaël Tassart raphael.tassart@rp-carrees.com // 0626024430